

Décision

Générale

colonial

Décision n° 112 portant inscription et promotion au tableau d'avancement à la date du 1er janvier 1953 des agents des Cadres locaux de la Côte Française des Somalis.

n° 112

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 janvier 1953

Numéro JO
n° 4 du 01/03/1953

Date du numéro
1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement à la date du 1er janvier 1953 les agents des cadres locaux de la Côte Française des Somalis ci-dessous désignés: A. Cadre des plantons MM. Mohamed Abdallah (Service Météo) pour le 10^e échelon ; Abdullah Hussein (Trésor) pour le 9^e échelon ; Moosheim Abdallah (Travaux publics) pour le 6^e échelon ; Zakaria Omar (Inscription maritime) [R.S.M. cons. 2 ans 9 mois] pour le 6^e échelon ; Ibrahim Warsama (Gouvernement) pour le 3^e échelon ; Elmi Abdallah (Travaux publics) pour le 3^e échelon ; Djama Darod (Enregistrement) [R.S.M. cons. 12 ans] pour le 3^e échelon

- B. Cadre administratif MM. Abdelkaer Waberi (P.T.T.) pour le 18^e échelon ; Nasser Avach (Enregistrement) pour le 15^e échelon. C. Cadre des monteurs M. Roble Boulaleh (moniteur à Tadjoura) pour le 20^e échelon. D. Cadre technique MM. Osman Bachir (Station Côtière) pour le 19^e échelon ; Ghaleb Mohamed (Cercle de Dikhil) pour le 15^e échelon ; Mohamed dit « Coquillage », chef de rade à Obock, pour le 14^e échelon ; Malaou Abane (P.T.T.) pour le 14^e échelon ; Ahmed Omar (P.T.T.) pour le 13^e échelon ; Mohamed Aouad Kateby (Port) pour le 13^e échelon ; Ali Haman (Cercle de Tadjoura) pour le 12^e échelon ; Ali Farah (Affaires économiques) pour le 12^e échelon ; Roble Bœuh (Travaux publics) pour le 7^e échelon ; Assowe Roble (Cercle de Dikhil) pour le 7^e échelon ; Cadre actif MM. Kedamy Youssouf (Sûreté) pour le 13^e échelon ; Houssein Gouled (Sûreté) pour le 10^e échelon ; Moussa Hayan (Port) pour le 9^e échelon. E. Cadre sanitaire MM. Fatma Warsama pour le 11^e échelon ; Dini Abdallah pour le 11^e échelon ; Hussein Mohamed pour le 11^e échelon ; Kamil Ali Kamil pour le 10^e échelon ; Youssouf Ali pour le 9^e échelon ; Allado Deto pour le 9^e échelon ; Sont promus tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter du 1^{er} janvier 1953, les agents des cadres locaux ci-après désignés : A. Cadre des plantons MM. Mohamed Abdallah (Service Météo) au 10^e échelon ; Abdullahi Hussein (Trésor) au 9^e échelon ; Moosheim Abdallah (Travaux publics) au 6^e échelon ; Zakaria Omar (Inscription maritime) [R.S.M. cons. 2 ans 9 mois] au 6^e échelon ; Ibrahim Warsama (Gouvernement) au 6^e échelon ; Elmi Abdallah (Travaux publics) au 3^e échelon ; Djama Darod (Enregistrement) [R.S.M. cons. 12 ans au 9 mois] au 6^e échelon ; B. Cadre administratif MM. Abdelkader Waberi (P.T.T.) au 18^e échelon ; Nasser Ayach (Enregistrement) au 15^e échelon. C. Cadre des monteurs M. Roble Boulaleh (moniteur à Tadjoura) au 20^e échelon. D. Cadre technique MM. Osman Bachir (Station Côtière) au 15^e échelon ; Ghaleb Mohamed (Cercle de Dikhil) au 15^e échelon ; Ali Mohamed dit « Coquillage », chef de rade à Obock, au 14^e échelon ; Malaou Abane (P.T.T.) au 14^e échelon ; Ahmed Omar (P.T.T.) au 13^e échelon ; Mohamed Aouad Kateby (Port) au 13^e échelon ; Ali Haman (Cercle de Tadjoura) au 12^e échelon ; Ali Farah (Affaires économiques) au 12^e échelon ; Roble Bœuh (Travaux publics) au 7^e échelon ; Assowe Roble (Cercle de Dikhil) au 7^e échelon. E. Cadre actif Kedamy Youssouf (Sûreté) au 13^e échelon ; Houssein Gouled (Sûreté) au 10^e échelon ; Moussa Hayan (Port) au 9^e

échelon C. Cadre sanitaire MM.Fatma Warsama au 11° échelon ; Dini Abdallah au 11° échelon; Hussein Mohamed au 11° échelon ; Kamil Ali Kamil échelon ; Youssouf Ali au 9° échelon ; Allato Deto au 9° échelon;